

# **ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE**

## **Origines et définitions**

*Semestre 5 – Année universitaire 2023/2024*

# INTRODUCTION

Que vous évoque le terme « Economie sociale et solidaire » ?

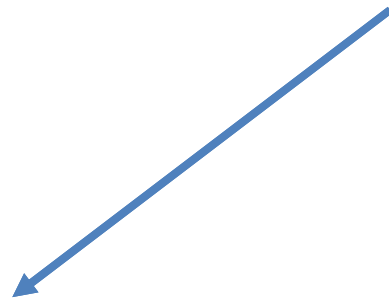
T. Duverger (2023, p.3)\* :

« L' Economie sociale et solidaire (ESS) emporte l'adhésion autant qu'elle suscite la perplexité. L'économie peut-elle être « sociale et solidaire » ? Qu'est-ce que ce social ou cette solidarité ? Cette incertitude qui l'entoure s'explique tant par sa fragmentation que par sa plasticité. »

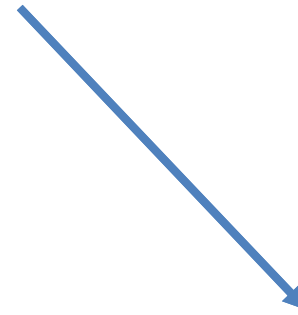
\* DUVERGER Timothée, L'économie sociale et solidaire. La Découverte, « Repères », 2023.

L'ESS prend place entre le marché, l'Etat et la société civile

Elle se caractérise par forte hétérogénéité



De ses organisations



De ses fonctions

## Objectif général de l'ESS : ⇔ concilier l'économique et le social

ESS = réalité moderne s'appuyant sur une histoire ancienne.

Affirme et défend comme valeur la **prééminence de l'homme sur le profit** avec pour objectif premier **la réalisation du projet collectif et la solidité financière de la structure.**

L'ESS « [...] *croit dans la capacité des groupes sociaux à agir pour résoudre collectivement leurs problèmes.* »

Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, ed. Les petits matins/Alternatives économiques, 2011, page 10.

L'ESS considère que les rapports humains peuvent ne pas être dictés par le seul calcul égoïste mais intégrer également :

- l'altruisme,
- la compassion,
- l'entraide mutuelle,
- et la coopération.

De manière très résumée, **l'ESS** croit dans la **solidarité**.

# I. L'économie sociale : la pionnière

## 1.1. Cadrage historique

Idée de concilier le social et l'économique se développe réellement à partir de la ***première moitié du 19ème siècle pendant l'essor du capitalisme industriel.***

L'industrialisation paupérise alors les classes populaires

*Illustration : contexte entourant la mise en place des premières assurances sociales en Allemagne dans les années 1880.*

*Contexte historique entourant la mise en place du plus ancien système de prestations sociales organisé par l'Etat :*

Dans le dernier quart du XIXème siècle, la société allemande passe d'une civilisation agraire à une industrialisation très rapide.

Cette évolution s'accompagne du développement brutal d'un prolétariat urbain très misérable, ce qui provoque une percée du socialisme et des syndicats ouvriers.

En Allemagne, la création des assurances sociales par Bismarck (1815-1898, chancelier de l'empereur allemand Guillaume 1<sup>er</sup>)

à partir des années 1880 visait à limiter la montée des revendications ouvrières et leur traduction politique dans le mouvement socialiste.

Dans contexte de paupérisation des classes populaires, ouvriers commencent à s'organiser pour répondre à leurs besoins sociaux

Mise en place d'initiatives visant à lutter contre

- les inégalités,
- l'injustice,
- l'égoïsme
- et les effets néfastes du capitalisme.

# **L'économie sociale s'est historiquement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par le marché ou par l'Etat.**

Face aux bouleversements économiques et sociaux induits par la révolution industrielle, une nouvelle approche émerge :

- À côté de la solidarité philanthropique (héritière des principes de charité de l'Eglise)
- Emergence d'une entraide et d'une auto-organisation de personnes partageant un destin commun

L'apparition de l'économie sociale, au début de la révolution industrielle du 19ème siècle, se fait en réaction au capitalisme et à l'absence de toute politique sociale de l'Etat (aucune sécurité sociale, pas de législation du travail, etc.).

A partir du moment où l'Etat commence à intervenir dans le domaine social, les mouvements de l'économie sociale composent avec l'Etat, et occupent une place complémentaire mais incontournable.

Dès le XIXème siècle, au cœur même de la société industrielle dominée par les rapports sociaux capitalistes,

de nombreuses initiatives se développent témoignant de la mobilisation de personnes et de groupes soucieux d'associer

- liberté et responsabilité,
- autonomie et solidarité.

**→ L'économie sociale, l'entraide en action**

## Exemple des **Sociétés de secours mutuel**

du début du XIXe siècle à 1945, le terme « sociétés de secours mutuel » désigne les associations de prévoyance qui, en l'échange d'une modeste cotisation, assurent à leurs membres des prestations en cas de maladie (indemnités journalières, remboursements médicaux et pharmaceutiques).

### **La prévoyance :**

dispositif permettant de conserver le même niveau de vie (pour soi-même ou sa famille) en cas d'accident ou de maladie.

Aptitude à prévenir et se prémunir/se protéger contre les conséquences financières des risques de l'existence.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes-metropole/nantes/nantes-comment-est-nee-mutualite-francaise-745161.html>

En créant les premières sociétés de secours mutuel, des ouvriers parviennent à accéder collectivement à un minimum de sécurité alors que les patrons licenciaient sans indemnités les salariés malades ou invalides.

Pour approfondir sur le sujet des sociétés de secours mutuel :

[www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etage=x&Piece=x&Nb=1&Ref=ssm](http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etage=x&Piece=x&Nb=1&Ref=ssm)

<https://www.force-ouvriere.fr/les-premieres-societes-ouvrieres-de-secours-mutuel-14769>

Dreyfus, M. (2015). « La protection sociale libre et volontaire, notamment mutualiste, jusqu'aux années 1930 », *Vie sociale*, 10, 17-30 : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2015-2-page-17.htm#s1n3>

Autre exemple : lorsque les paysans ou les artisans et les petits patrons se rassemblent à la fin du XIXème siècle pour créer les premières caisses de crédit agricole ou les banques populaires.

Ils trouvent ainsi le moyen d'accéder au crédit pour développer leurs activités, ce que les banques classiques leur refusaient.

**En parallèle de la structuration de l'économie sociale, une pensée politique s'est progressivement imposée, à la croisée :**

- Du mouvement ouvrier
- Du socialisme utopique (Charles Fourier)
- Du christianisme social

# Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier (1772-1837)

Phalanstère = Contraction de "phalange\*" et de "monastère", le phalanstère désigne une petite cité dont les bâtiments sont pensés pour favoriser la vie en communauté d'associés qui mettent leurs compétences au service de tous et partagent leurs ressources

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-phalanstere-la-folle-utopie-de-charles-fourier-1269899>

\* Phalange, litt. = Groupe de personnes étroitement unies pour des objectifs communs

# **Le familistère de Jean-Baptiste Godin (1817-1888) :**

## **L'utopie en action**

Fortement touché par la misère ouvrière, Jean-Baptiste Godin, fils d'artisan serrurier, décide de s'engager dans la lutte contre la pauvreté.

Partisan d'un socialisme qu'il veut libérateur de la classe ouvrière.

En expérimentant de nouvelles manières de produire et de consommer, Godin est l'un des inspirateurs et des fondateurs de l'économie sociale.

L'expérience du familistère a duré environ un siècle.

<https://fresques.ina.fr/picardie/fiche-media/Picard00304/la-fonderie-godin-et-son-familistere.html>

<https://images.cnrs.fr/video/4058>

<https://www.familistere.com/fr/decouvrir/une-architecture-au-service-du-peuple/phalanstere-familistere-et-cites-ouvrieres>

Dès la fin du 19ème siècle l'économie sociale se stabilise dans sa définition et dans ses formes à travers l'émergence des associations, des mutuelles et des coopératives.

C'est à Charles Gide (1847-1932), théoricien du mouvement coopératif français, que l'on doit l'expression d'"Economie Sociale".

Charles Gide développe le concept d'économie sociale à partir de 1886.

Refusant à la fois le marxisme et le libéralisme, il propose une « troisième voie » :

- Croit en un système qui serait guidé non par les profits mais par les besoins
- Non par le seul capital mais également par le travail.

Exemple plus récent d'initiative relevant de l'économie sociale :

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale des associations de tourisme social se sont développées

ont permis aux employés et aux ouvriers de profiter de leurs congés payés pour partir en vacances, un luxe jusque-là réservé à une minorité aisée.

## 1.2. L'économie sociale : définitions et composantes

L'économie sociale peut se définir de plusieurs façons :

- Groupements de personnes organisés autour des valeurs de démocratie, de liberté et de solidarité.
- Ensemble des entreprises qui ne sont ni des sociétés de capitaux, ni des entreprises publiques (on parle alors de *Tiers Secteur*).

- **Le Tiers Secteur** : « doit coexister avec le secteur de l'économie de marché et celui des administrations ».

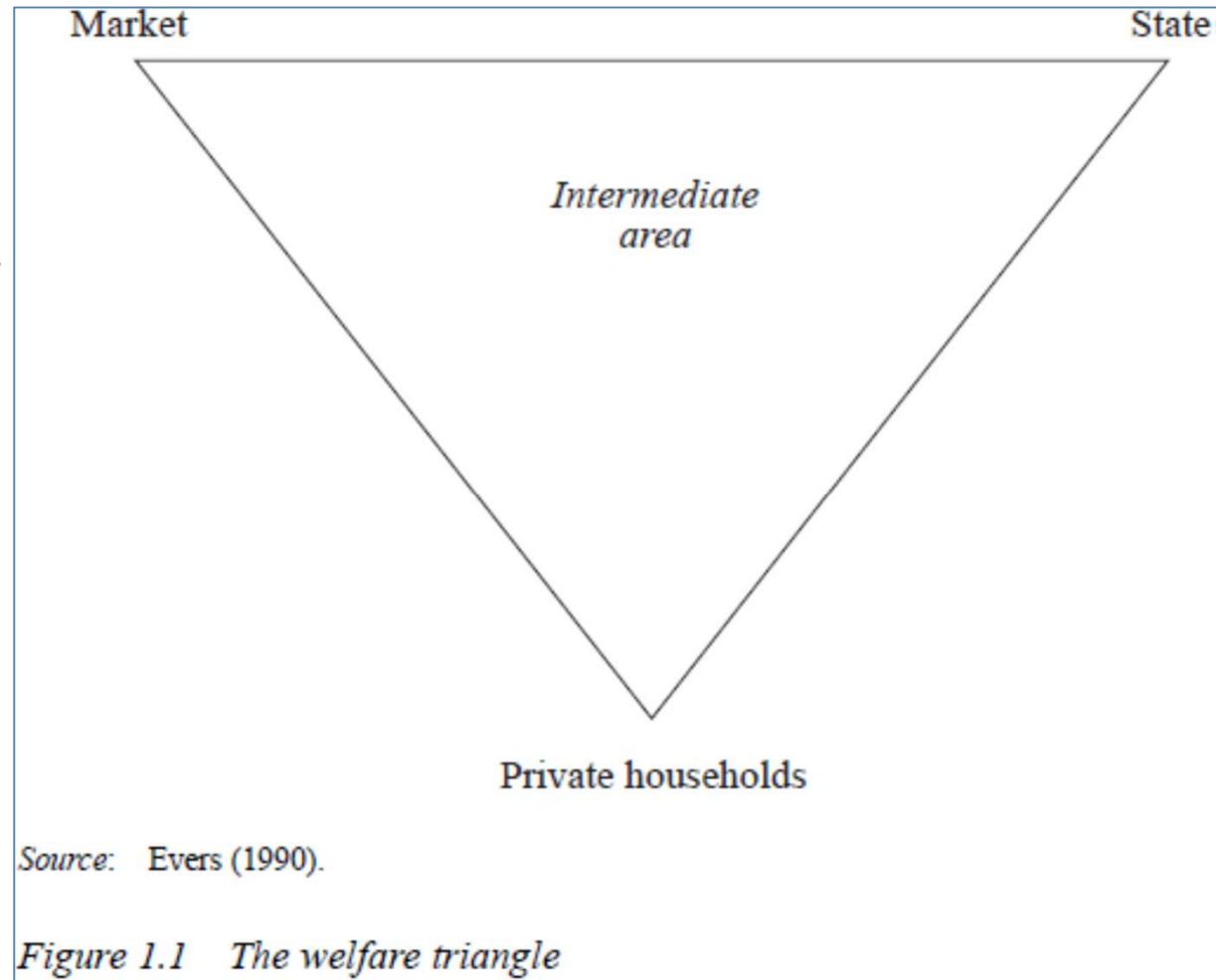
Utilisation de ce terme ⇔ marquer le fait que le **Tiers Secteur se situe dans un entre-deux**, entre l'économie productive privée et l'économie publique redistributive.

Terme parfois utilisé pour désigner les activités économiques qui ne relèvent ni d'une logique de profit ni d'une logique d'administration :

- **association,**
- **mutuelles,**
- **coopératives.**

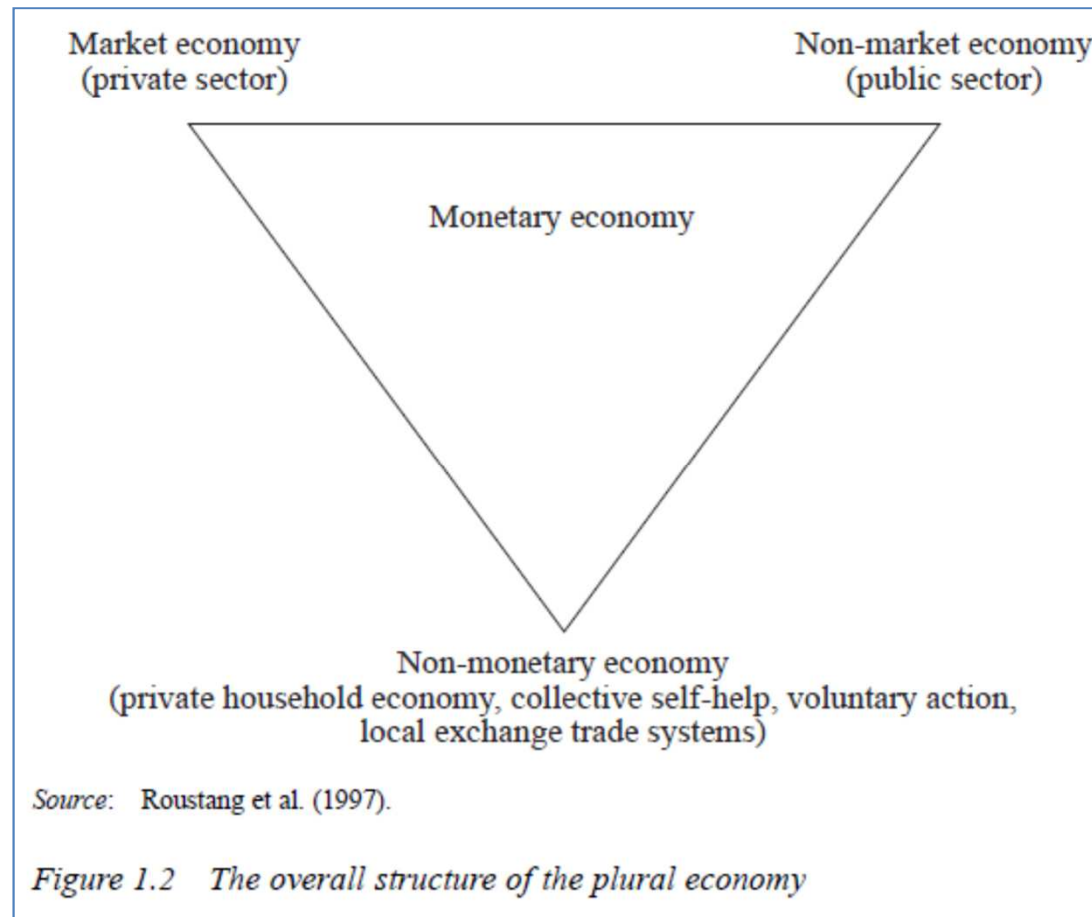
Le tiers secteur parfois défini comme  
« **créateur de liens** »  
alors que le secteur marchand serait  
« **créateur de biens** ».

Source : EVERS  
Adalbert, LAVILLE  
Jean-Louis. *The Third  
Sector in Europe*.  
Edward Elgar  
Publishing Ltd, 2004,  
p. 15.



Le « **triangle du bien-être** » tel que proposé par Evers (1990) :  
d'un point de vue socio-économique, ce triangle met en évidence le **caractère pluriel  
des ressources qui contribuent au bien-être social**.

Source : EVERS  
Adalbert, LAVILLE  
Jean-Louis. *The Third  
Sector in Europe*.  
Edward Elgar  
Publishing Ltd, 2004,  
p. 16.



- Le « triangle de l'économie plurielle » : dans sa version par Roustang et al. (1997), et se basant sur les travaux de Polanyi (1944), trois principes économiques distingués :
- **Economie de marché** : permet une convergence entre l'offre et demande de biens et services échangés par la fixation des prix ;
  - **Redistribution** = avant tout une affaire publique ⇔ autour de l'État-providence s'est développée une forme moderne de redistribution reposant sur des règles obligatoires et utilisé pour le paiement de prestations basés sur droits sociaux.
  - **Réciprocité** : circulation des biens et des services entre groupes et individus, le lien social est plus important que les marchandises échangées. Don, contre-don.

Le cycle de réciprocité s'oppose à l'échange marchand car il est indissociable des relations humaines (traduisant désir de reconnaissance et de pouvoir)

Le cycle de réciprocité se distingue de l'échange redistributif car il n'est pas imposé par une autorité centrale.

Une forme particulière de réciprocité, appelée « administration domestique » par Karl Polanyi, opère au sein de la famille.

## **Karl Polanyi (1886-1964)**

« L'idée maîtresse qui a guidé K. Polanyi est qu'il convient de « désencastrer » (on dirait aujourd'hui « désenclaver ») l'économie de la société, en la considérant comme une science sociale en interaction avec d'autres et non pas comme une matière autonome qui posséderait ses lois et sa logique propres, invariables et indépendantes des sociétés. Son ouvrage principal, La Grande Transformation, publié en 1944, propose une analyse critique originale de l'histoire du capitalisme qui repose sur une description des rouages économiques des sociétés industrielles. »

Source : Grelley, Pierre. « Karl Polanyi : une vision humaniste de l'économie », Informations sociales, vol. 199, no. 1, 2019, pp. 37-37.

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2019-1-page-37.htm#no1>

## Rappel de la définition de la **redistribution** :

« Ensemble des prélèvements et des réaffectations de ressources opérés par les administrations publiques et affectant les revenus des ménages.

Au niveau des prélèvements, il s'agit principalement des cotisations sociales et des impôts ;

les réaffectations concernent essentiellement les prestations sociales et les consommations collectives »

Deux types de redistribution peuvent être distingués :

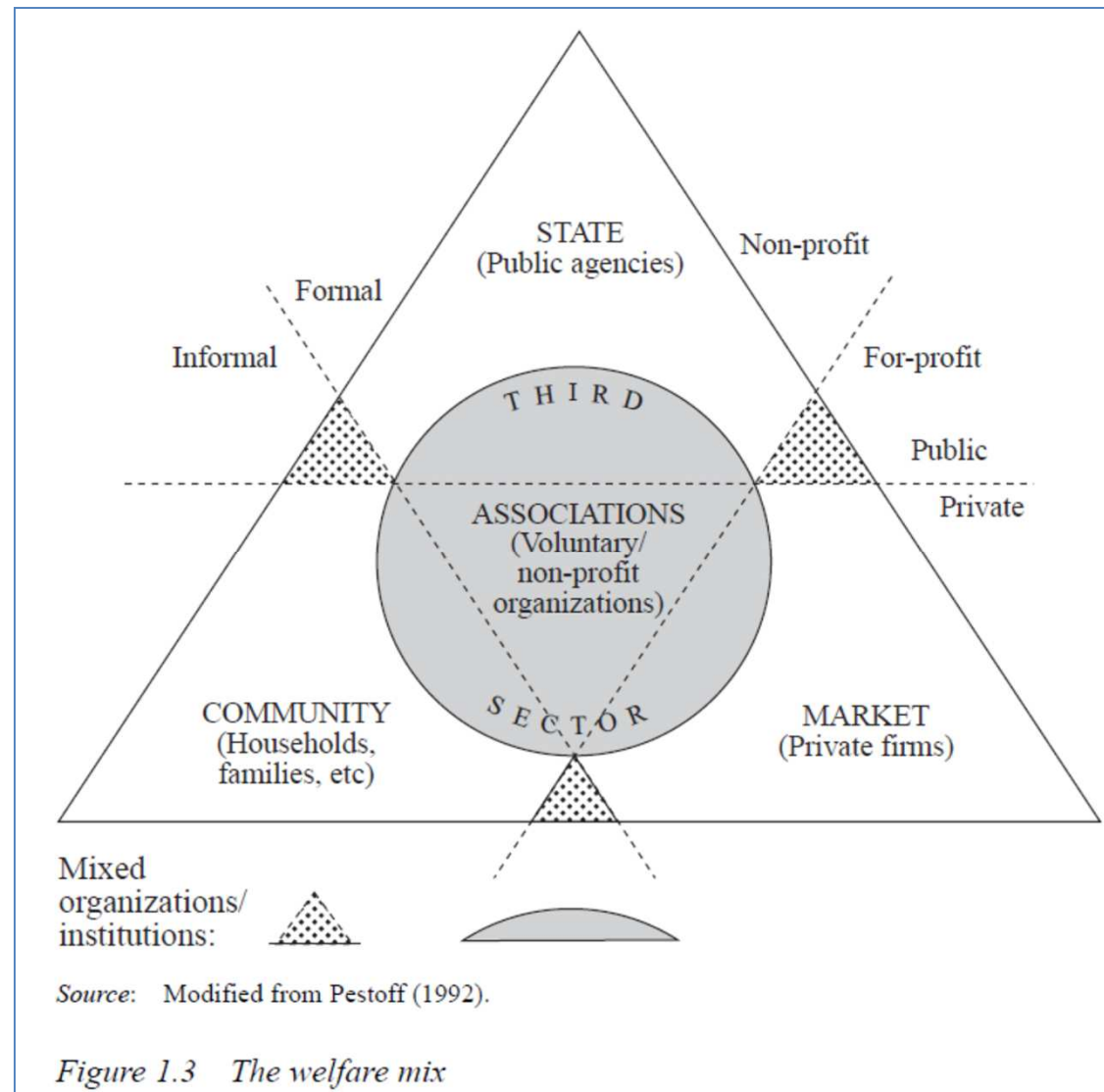
- **la redistribution horizontale** : dans laquelle le bien-portant paye pour le malade, l'actif (occupé) pour le retraité, ... ;

les mécanismes de la Sécurité Sociale sont la meilleure illustration de cette redistribution.

- **La redistribution verticale** est une notion plus globale qui envisage l'effet sur les positions relatives dans l'ensemble des catégories sociales.

Aboutit à une réduction des inégalités.

Source : EVERS  
 Adalbert, LAVILLE  
 Jean-Louis. *The Third  
 Sector in Europe*.  
 Edward Elgar  
 Publishing Ltd, 2004,  
 p. 17.



**Le tiers secteur en tant que composante de l'économie mixte du bien-être :**  
 considérer le tiers secteur comme ancré dans le cadre d'un système tripolaire plutôt  
 que de le comprendre comme juxtaposé à d'autres secteurs bien définis, et au lieu de  
 ne prendre en compte que les États et les marchés.

## Autres manières de définir l'économie sociale :

- « Ensemble des *activités économiques* qui, dans une économie développée, *n'ont pas pour motif principal le profit*.

*Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations (loi 1901), mutuelles, coopératives ».*

Dictionnaire d'Economie et de Sciences Sociales, sous la dir. de C.-D. Echaudemaison, ed. Nathan, 2007, p. 172.

- « *Branche de l'économie qui s'intéresse à l'ensemble des activités économiques où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel.* »

Dictionnaire de la Santé publique et de l'action Sociale, ed. Foucher, 2010, p. 187.

- Economie sociale = ensemble des associations, mutuelles, coopératives et fondation.

## **Association :**

« Une association est un regroupement volontaire de personnes se proposant de poursuivre, pendant un temps déterminé ou indéterminé, un but commun par des procédés dont elles délibèreront ensemble, en mobilisant des ressources propres et en faisant appel, le cas échéant, à des concours extérieurs ».

L'économie sociale de A à Z, Alternatives économiques, hors-série pratique n° 22, janvier 2006, p. 10.

## **Mutuelle :**

Groupement à **but non lucratif** qui, essentiellement au moyen des cotisations de ses membres, mène, dans l'intérêt de ceux-ci ou de leurs familles, une **action de prévoyance et d'entraide**.

Particularité = fondée sur un lien fort avec ses adhérents.

Idée de base : un individu seul ne peut se prémunir contre tous les risques qui le menacent ; d'où l'idée de mutualiser cette protection.

## Mutualiser cette protection



Gérer en commun la collecte des cotisations et la redistribution entre les membres de la mutuelle.

Problème de la mutuelle : ajuster cotisations et prestations.

2 grands types de mutuelles :

- Mutuelles d'assurance contre les risques de la personne. Mutuelles de santé

Ex : complémentaire santé telle que MGEN, La Mutuelle Générale (ex Mutuelle Générale des PTT).

- Mutuelles d'assurance contre les risques relatifs aux biens.

Ex : MACIF, MAIF.

## **Coopérative :**

Entreprise collective dont les **membres, associés à égalité de droits et d'obligations**, mettent en commun travail et éventuellement capital pour satisfaire eux-mêmes leurs besoins sans dépendre du marché et sans rechercher le profit.

**Document à visionner « L'entreprise coopérative, c'est quoi ? » :**

<https://www.entreprises.coop/qu-est-ce-qu-une-cooperative>

« Concluons donc que la vraie coopérative se reconnaît non certes à l'absence de bonis, mais à l'emploi de ces bonis ».

C'est ainsi que Charles Gide (1847-1932) revenait sur le débat de l'existence de bénéfices dans les coopératives.

Charles Gide : a enseigné l'économie politique  
publie en 1884 « Principes d'économie politique »  
rôle majeur dans le mouvement coopératif français

Coopératives → une grande diversité :

*Panorama des entreprises coopératives*, édition 2022 :

<https://www.entreprises.coop/system/files/inline-files/CoopFR-Synthese2022-FR.pdf>

Il existe plusieurs types de coopératives dont :

- Les SCOP : Sociétés coopératives et participatives
- Les SCIC : Sociétés coopératives d'intérêt collectif

<https://www.les-scop.coop/kit-pedagogique-decouvrez-l-entrepreneuriat-cooperatif>

## Fondation :

En France, la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

(le mécénat renvoie aux contributions d'une entreprise en faveur de l'intérêt général, quels que soient le domaine soutenu et la forme de la contribution (apport financier, en nature, en compétences...))

définit la fondation comme

« l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une **œuvre d'intérêt général et à but non lucratif** ».

Par ces deux critères, **l'intérêt général et la non-lucrativité**, les fondations s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale comme sa quatrième grande famille.

Néanmoins, contrairement aux autres structures de l'économie sociale, leurs conseils d'administration restreints

⇔ ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble de leurs membres et contributeurs, mais obéissent à d'autres règles de fonctionnement.

Exemples : <http://www.fondationdefrance.org/>

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/>

## 1.3. Face à la diversité des structures de l'économie sociale : traits communs et importance du principe démocratique

### ***Traits communs***

Structures de l'ES partagent des traits communs qui les distinguent à la fois des entreprises individuelles, des entreprises publiques et des sociétés de capitaux :

***elles émanent de personnes, physiques ou morales, et ont pour finalité de répondre aux besoins et aux attentes collectives de ces personnes.***

- se différencient ainsi des entreprises individuelles par leur *caractère collectif*.
- se distinguent aussi des entreprises capitalistes :
  - en ce *qu'elles réunissent des personnes avant de réunir des capitaux*,
  - et par le fait qu'elles ne visent pas la rémunération de ces derniers.
- Elles se différencient, enfin, des entreprises publiques par leur *caractère privé*.

## ***Le principe démocratique « une personne, une voix »***

Les organisations d'économie sociale sont gérées selon le principe démocratique « une personne, une voix »,

principe non autocratique (le pouvoir d'un seul)

et non ploutocratique (le pouvoir lié à la détention d'argent).

## II. L'économie solidaire : la plus récente

**Concept apparu dans les années 1980** suite aux conséquences sociales dévastatrices de la crise économique.

Taux de chômage 1967-2005 (au 31 décembre) (En %)

© La Documentation française, d'après INSEE



Contexte de crise débutant  
dans les années 1970 :

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/chocs-petroliers>

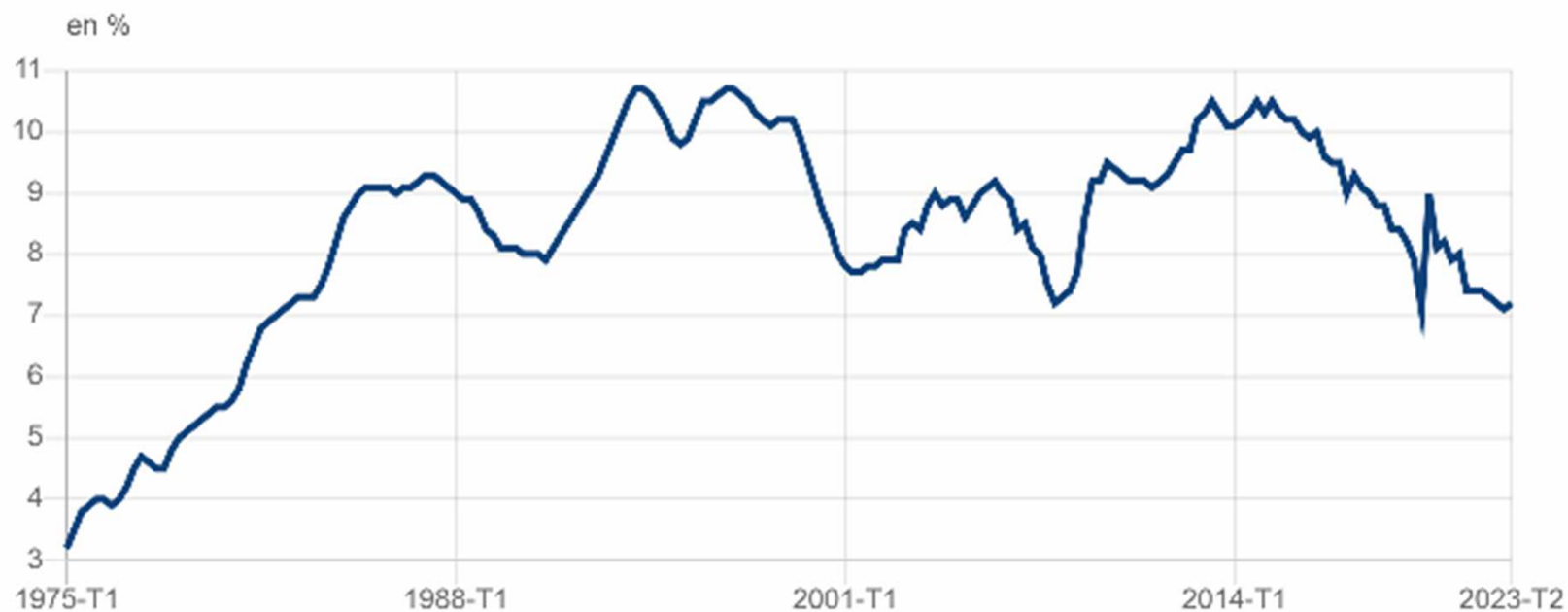
<https://www.economie.gouv.fr/facileco/crise-letat-providence>

Doc à visionner

« Un phénomène inquiétant : l'essor du chômage en France entre 1973 et 1975 »

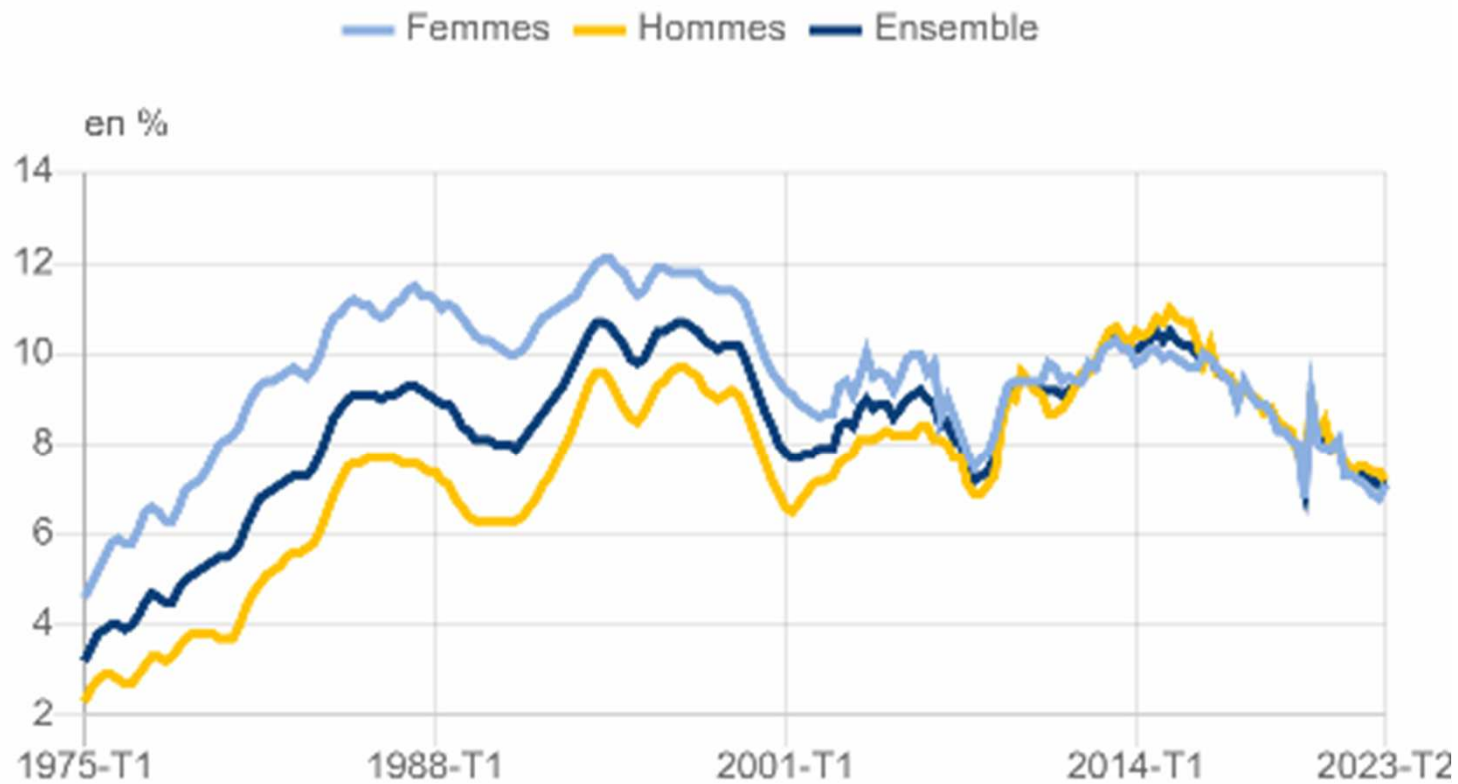
<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000424/un-phenomene-inquietant-l-essor-du-chomage-en-france-entre-1973-et-1975.html>

## Taux de chômage



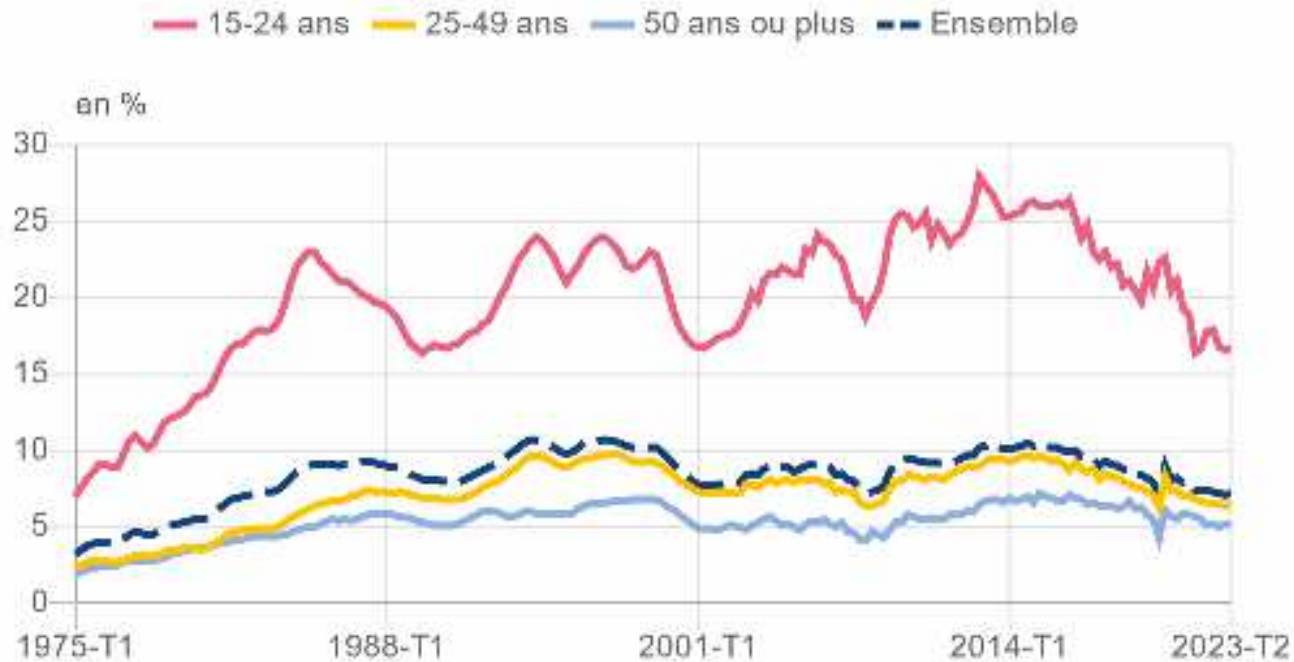
Source : INSEE, Tableau de bord de l'économie française – Chômage  
[https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50\\_MTS/52\\_CHO#](https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50_MTS/52_CHO#)

# Taux de chômage selon le sexe



Source : INSEE, Tableau de bord de l'économie française – Chômage  
[https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50\\_MTS/52\\_CHO#](https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50_MTS/52_CHO#)

## Taux de chômage selon l'âge



Source : INSEE, Tableau de bord de l'économie française – Chômage  
[https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50\\_MTS/52\\_CHO#](https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50_MTS/52_CHO#)

## **Définition - Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) :**

Personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Cette *définition stricte* du chômage ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi) ou avec l'inactivité :

en effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

Ces personnes forment ce qu'on appelle un « halo » autour du chômage.

Ce « halo » est calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi.

**Vidéos expliquant les différentes manières de mesurer le chômage :**

<http://dessinemoileco.com/mesure-t-on-chomage/>

<https://www.dailymotion.com/video/k4I9TCgE96vxMioVuuK>

Nous retrouvons ici la notion de « **construit social** »  
(évoquée avec les questions autour de la mesure la pauvreté),

↔ Le taux de chômage ou le nombre de chômeurs  
sont des grandeurs qui ne s'imposent pas par simple  
observation de la réalité,

mais qui **dépendent des définitions que l'on se  
donne/que l'on retient.**

Sur ce sujet :

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/08/24/chomage-pourquoi-les-chiffres-de-l-insee-et-de-pole-emploi-different\\_5176176\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/08/24/chomage-pourquoi-les-chiffres-de-l-insee-et-de-pole-emploi-different_5176176_4355770.html)

## Apparition de la notion de **chômage de longue durée**

Au cours des années 1970, le chômage de longue durée était couramment défini par référence à une durée de six mois.

Le seuil d'un an ne s'impose qu'au début des années 1980 avec la montée du phénomène.

Soit → inscriptions à l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi créée en 1967) de plus d'un an d'ancienneté.

chômeurs de longue durée en 1997 = près de deux chômeurs sur cinq.

Soit → définition plus large du chômage de longue durée (utilisée pour définir certains publics «cibles» de la politique de l'emploi) = tous les individus qui cumulent au moins douze mois de chômage au cours des 18 derniers mois

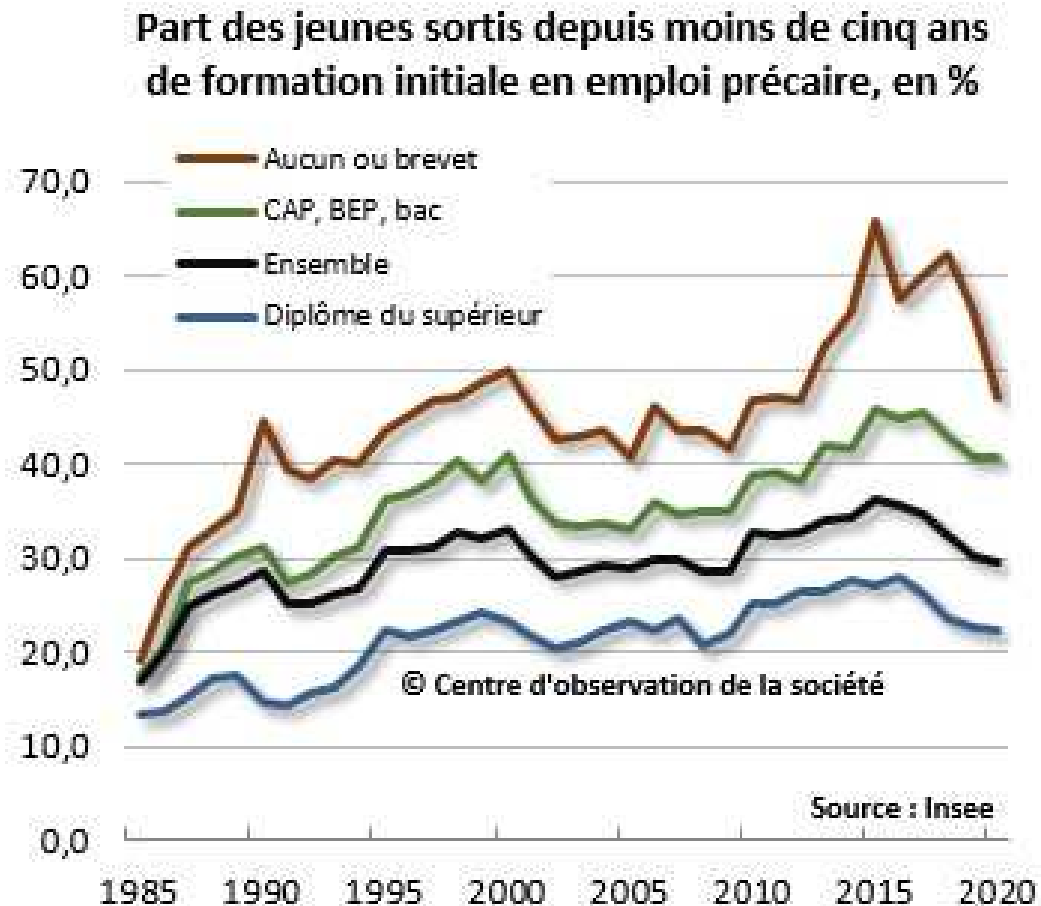
Périodes de chômage prolongées

→ risquent de s'accompagner de **pertes de compétences et d'affaiblissement de la motivation.**

Une part importante de ces chômeurs de longue durée sont des **travailleurs peu qualifiés et âgés.**

# La précarité des jeunes sortants de l'école s'est développée très rapidement à la fin des années 1980

Les emplois précaires comprennent les contrats à durée déterminée, l'intérim et l'apprentissage. Il s'agit des emplois dans lesquels le contrat de travail est d'une durée définie.



Au cours des années 1980, dans un contexte marqué par la crise économique et le chômage, **l'économie solidaire** regroupe à l'origine des expériences de solidarité menées auprès des populations en situation d'exclusion.

Diverses formes d'organisation voient le jour :

- Régies de quartiers
- Associations intermédiaires
- Entreprises d'insertion
- Ateliers et chantiers d'insertion

Ensemble nommé quelques années plus tard « **Insertion par l'Activité Economique (IAE)** »

Point de départ de l'IAE = conviction que « nul n'est inemployable »

→ Entreprises sociales d'insertion par le travail proposent solutions concrètes pour embaucher ceux qui sont exclus de l'emploi.

→ Emplois temporaires assortis d'un accompagnement spécifique et de formations

↔ **Période transitoire** devant permettre aux individus de retrouver des « habitudes de travail », de régler leurs difficultés personnelles (logement, santé,...) et préparer progressivement leur avenir professionnel.

## **Au cours des années 1990, le champ de l'économie solidaire s'est diversifié**

cette conception s'est élargie à un ensemble diversifié de pratiques économiques qui ont pour but commun de **renforcer le lien social**,

spécialement dans le secteur des services aux personnes, du commerce équitable, de la protection de l'environnement, etc.

**Le vocable « économie solidaire » a été forgé au tournant des années 1980-90 par deux sociologues, Bernard Eme et Jean-Louis Laville.**

Vidéo : Jean-Louis Laville - *L'ESS est une idée universelle* :

[https://www.youtube.com/watch?v=eYP\\_-kDEiVM](https://www.youtube.com/watch?v=eYP_-kDEiVM)

**« L'économie solidaire ambitionne de servir l'intérêt général et pas simplement l'intérêt collectif de ses membres. Ces entreprises cherchent à inventer des solutions nouvelles pour résoudre des problèmes sociaux »**

(Lacroix et Slitine, 2022, p.13)

Pour ce faire, ses acteurs adoptent les formes juridiques qui leur paraissent les plus adaptées à leurs finalités sociales

⇔ Ne se tournent pas exclusivement vers statuts historiques de l'économie sociale.

Une manière de définir l'économie solidaire :

Ensemble des activités économiques visant à instaurer des **relations plus équitables entre les hommes**

au moyen d'échange dont le prix ne résulte pas du mécanisme du marché, mais de **considérations de justice sociale.**

L'économie solidaire regroupe les **organisations dite « à forte utilité sociale »**,

- soit qu'elles embauchent en priorité des personnes en difficulté ou les aident à créer une activité,
- soit qu'elles développent des activités soutenables sur le plan écologique,
- ou encore pratiquent des formes d'échange en respectant des normes sociales et environnementales élevées (ex : commerce équitable).

Apparue dans un contexte marqué par la crise économique et le chômage, l'économie solidaire désigne **originellement**

→ les expériences de *solidarité menées auprès des populations en situation d'exclusion* :

*Régies de quartier*

*Associations intermédiaires*

- **régies de quartier**

= association dont le but est d'améliorer le cadre de vie du quartier en y associant les habitants.

Leur Conseil d'Administration constitué par :

- ✓ les habitants
- ✓ et les représentants des Collectivités Locales,
- ✓ des bailleurs sociaux (gestionnaires/propriétaires du parc locatif)
- ✓ et des associations qui agissent sur le quartier.

<https://www.lemouvementdesregies.org/decouvrir-les-regies/les-regies-de-quartier-et-de-territoire>

<https://www.lemouvementdesregies.org/nous-connaître/lhistoire-du-mouvement-des-regies>

Témoignage vidéo (2022) : Régie de Quartier de Laxou (Meurthe-et-Moselle, 54)

Entre activité de nettoyage, entretien des espaces verts et gestion des encombrants, la Régie participe à l'embellissement de son quartier et à l'emploi de ses habitants.

<https://www.lemouvementdesregies.org/ressources>

<https://www.youtube.com/watch?v=BZKSJgpRtc8>

Vidéo (2022) : Régie de Quartier à Stains (Seine-Saint-Denis, 93), Collecte et valorisation des cagettes en bois

[https://www.youtube.com/watch?v=2J\\_0NVnl0Hw](https://www.youtube.com/watch?v=2J_0NVnl0Hw)

De nombreux exemples d'initiatives et projets dans le *Journal du Mouvement des Régies* :

[https://www.lemouvementdesregies.org/sinformer/newsletters/notre\\_journal](https://www.lemouvementdesregies.org/sinformer/newsletters/notre_journal)

*Exemples de numéros :*

*Les Régies en Action n° 85, juin 2023 : Dossier « Transition numérique – relevé les défis de la révolution digitale »*

[https://www.lemouvementdesregies.org/sites/default/files/medias/fichiers/regie-en-action-85\\_web.pdf](https://www.lemouvementdesregies.org/sites/default/files/medias/fichiers/regie-en-action-85_web.pdf)

*Info-Réseau n° 80 : Dossier « Régies et Covid : la solidarité comme antidote », novembre 2020 :*

[https://www.lemouvementdesregies.org/sites/default/files/medias/fichiers/IR-80\\_compressed.pdf](https://www.lemouvementdesregies.org/sites/default/files/medias/fichiers/IR-80_compressed.pdf)

→ **lecture des deux extraits suivants :**

- « Entretien avec Jean-Louis Laville » Info-Réseau N° 81, page 16, mai 2021
- Pages 12 et 13 du Dossier « Régies et Covid : la solidarité comme antidote », Info-Réseau n° 80 , novembre 2020
  - \* Une forte réactivité pour transporter les soignants
  - \* Un nouveau public à accompagner : les étudiants

- **associations intermédiaires,**

acteurs de **l'insertion par l'activité économique**.

Définition : Conventionnée par l'État, l'association intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...). L'association intermédiaire bénéficie d'aides de l'État.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-activite-economique/article/associations-intermediaires-ai>

## Exemple :

**ARES, Association Intermédiaire :**

<https://www.ares88.fr/equipe-ares-association-intermediaire-vosges/>

**Témoignages de parcours d'accompagnement au sein d'ARES association intermédiaire :**

<https://www.youtube.com/watch?v=1PPojR-0HhQ>

L'économie solidaire recouvre aujourd'hui un  
**champ d'actions très large :**

- la réinsertion par le travail,
- crèches parentales,
- transition écologique,
- les services à la personne...

Elle intègre souvent une **dimension territoriale restreinte à son action.**

Sa mesure est, par définition, complexe.

Dans *Principes d'économie solidaire* (2011, ed. ellipses), Dacheux et Goujon proposent comme première approche de la notion d'économie solidaire un **classement des initiatives solidaires en trois grands types** :

- 1) Des pratiques économiques classiques auxquelles on ajoute une notion d'éthique ou de justice sociale.
- 2) Des pratiques qui tentent de mettre en place une alternative au marché.
- 3) Le secteur de l'insertion par l'activité économique.

# 1) Des **pratiques économiques classiques** auxquelles on ajoute une **notion d'éthique ou de justice sociale**.

Exemple : commerce équitable

Consiste à acheter, au juste prix, les productions locales du Sud pour les commercialiser dans les pays du Nord.

Le label le plus connu en Europe = le label Max Havelaar.

En France, de nombreuses initiatives dans ce domaine, ex : réseau de boutiques Artisans du monde. <http://www.artisansdumonde.org/>

# ➔ Le festival ALIMENTERRE

du 15 octobre au 30 novembre 2023 :

<https://artisansdumonde.org/actualites-nationales/pret-es-pour-le-festival-alimenterre>

<https://www.alimenterre.org/>



## 2) Des pratiques qui tentent de **mettre en place une alternative au marché.**

Il s'agit d'organiser des productions et des échanges en s'émancipant de la logique marchande dominante.

Exemple :

→ **Les SEL, systèmes d'échanges locaux**

Le premier SEL français a vu le jour en 1994, en Ariège.

Associations dont les adhérents, souvent voisins, échangent des biens et services selon *une unité propre à chaque groupe* : sourires, cailloux, prunes, pavés, pistaches...

Objectif = permettre à tous les membres d'avoir accès, de façon égalitaire, aux biens et aux services, et de retisser des liens de solidarité.

On recensait une cinquantaine de SEL dans les années 1990, ils sont désormais plus de 300, répartis dans toute la France

Sel'Idaire, "Maison commune des SEL« Association d'information et de promotion des SEL (Systèmes d'Echanges Locaux)

<https://selidaire.org/>

en 2023 SEL'Idaire regroupe près de 300 SEL et plus de 16 000 sélistes

Exemple :

Tous en Transition "Système d'Echange Local (SEL) de Bourgoin-Jallieu

<https://www.youtube.com/watch?v=b9Ut2UgmKQs>

## → Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS)

<https://www.rers-asso.org/>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/decouvrez-les-reseaux-d-echanges-de-savoirs-et-les-sel-d-indre-et-loire-et-du-loir-et-cher-2005123.html>

**Accorderie** : <https://www.accorderie.fr/>

<https://www.youtube.com/watch?v=GTH9-vtQiDU&t=134s>

Ducasse, Marion. « L'Accorderie, un système économique local alternatif entre solidarité et émancipation », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 62, no. 2, 2015, pp. 25-27.

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2015-2-page-25.htm>

<https://www.accorderie.fr/>

Différence entre RERS, Accorderie et SEL :

<https://rers-strasbourg.eu/Difference-entre-RERS-et-SEL>

## → Des activités locales centrées sur les services relationnels permettant l'hybridation du marchand et du non marchand

- crèches parentales,  
<https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/articles/5-choses-savoir-sur-les-creches-parentales>
- AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)  
but = valorisation d'une agriculture paysanne et biologique par création d'un lien direct entre paysans et consommateurs ;  
ces derniers s'engagent à acheter la production des producteurs locaux à un prix équitable (défini en commun) et payé par avance).  
[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/agriculture-les-amap-fetent-leurs-20-ans\\_4777933.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/agriculture-les-amap-fetent-leurs-20-ans_4777933.html)

### 3) Le secteur de l'insertion par l'activité économique

Exemples :

*-régies de quartier,*

*-Jardins de cocagne :*

« Les Jardins de Cocagne sont des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. A travers la production et la distribution de légumes biologiques, sous forme de paniers hebdomadaires, à des adhérents-consommateurs, ces Jardins permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de (re)construire un projet personnel »

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

# III. L'économie sociale et solidaire

La quasi-totalité des organisations de l'économie solidaire ont adopté des statuts de l'économie sociale (association, fondation ou coopérative).

C'est pourquoi on parle de plus en plus souvent de l'économie sociale et solidaire.

*Les organisations de l'économie sociale et solidaire sont, comme les autres, des entreprises, mais elles ne sont pas des entreprises comme les autres.*

C'est pourquoi elles relèvent de statuts juridiques qui leur sont propres : associations, coopératives, mutuelles, fondations...

Composantes de l'ESS = structures qui se reconnaissent dans les valeurs communes de l'Economie Sociale et Solidaire et souhaitent contribuer à l'émergence d'une autre façon de faire de l'économie : "ensemble en entreprenant autrement".

Les entreprises de l'ESS partagent des valeurs et des principes parmi lesquels :

- L'utilité collective et sociale au service du développement durable.
- La non lucrativité individuelle.
- La gestion démocratique.

« L'économie sociale et solidaire rassemble donc des organisations qui se veulent **alternatives** soit par ce qu'elles sont, soit par ce qu'elles font.

Par ce qu'elles sont, car leur statut est censé mettre en œuvre d'autres rapports sociaux ;  
par ce qu'elles font car leur objet social aurait une utilité sociale particulière ».

Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, ed. Les petits matins/Alternatives économiques, 2011, p 18.

Fin juillet 2014 : adoption de la  
**Loi Economie sociale et solidaire**

- Pour la première fois la loi dit ce qu'est l'ESS et consacre le concept comme  
« mode d'entreprendre »
- Une approche de base statutaire (coopératives, mutuelles, associations et fondations) mais pas par secteur (pas de secteurs réservés)
- Mais ouverte aux sociétés commerciales respectant certaines exigences.

## Les critères à intégrer et à inscrire dans les statuts pour les entreprises commerciales

- la poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices
- une gouvernance démocratique
- une orientation des bénéfices majoritairement consacrée à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

**A visionner :** Film d'animation présentant la manière dont la loi reconnaît l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique :

<https://www.dailymotion.com/video/x2ar0y4>

<https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire>

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale.

Acteur économique de poids, l'ESS représente (*son poids est estimé à*) 10 % du PIB et près de 14 % des emplois privés en France.

ESS France ou Chambre Française de l'Economie Sociale et Solidaire <https://www.ess-france.org/>

Observatoire national de l'ESS → Chiffres clés (les 5 infographies ci-dessous sont à votre disposition sur Celene)

## 1. Démographie d'entreprise et emploi

[https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France\\_Atlas%20infographie\\_1.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France_Atlas%20infographie_1.pdf)

## 2. Développement économique

[https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France\\_Atlas%20infographie\\_2.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France_Atlas%20infographie_2.pdf)

## 3. Engagement, travail, emploi

[https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France\\_Atlas%20infographie\\_3.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France_Atlas%20infographie_3.pdf)

## 4. Secteurs & filières de l'ESS

[https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France\\_Atlas%20infographie\\_4%20%281%29.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France_Atlas%20infographie_4%20%281%29.pdf)

## 5. ESS & Territoires

[https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France\\_Atlas%20infographie\\_5.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/ESS%20France_Atlas%20infographie_5.pdf)

# Chiffres clés de l'ESS en France

Publié le 18 avril 2023 - Mise à jour le 02 octobre 2023

<https://www.avise.org/comprendre-ess/economie-sociale-solidaire-ess-contexte#chiffres-cl%C3%A9s-des-entreprises-et-de-lemploi-dans-less-en-2022>